

BIENVENU au CARAVANE MADAME FESTIVAL



Ici la sécurité et le respect, la courtoisie et convivialité, la simplicité et la bonne humeur sont l'affaire de tous et font le bon fonctionnement de notre festival et des différentes manifestations et randonnées qui y sont organisées, c'est pourquoi nous vous invitons à prendre connaissance du

RÈGLEMENT INTÉRIEUR A DESTINATION DES RANDONNEURS

Toute personne par son inscription à une randonnée du festival itinérant Caravane Madame reconnaît avoir pris connaissance des clauses de son règlement intérieur et les accepte sans réserve après signature de ses 8 pages.

RESPONSABILITÉS et COMPORTEMENT

* Les randonnées proposées lors du Caravane Madame Festival sont balisées mais ne sont pas encadrées. Les balades nommées « boucles » ne sont pas balisées : une carte topographique vous sera remise.

Le partenaire Cantal Cheval propose des randonnées avec fourniture de la cavalerie, encadrées par un professionnel diplômé en Tourisme Équestre tout le long de l'itinéraire du Caravane Madame Festival, cet encadrant ouvre chaque jour le circuit, il est garant du balisage, il reste en tête de la randonnée et ne peut en aucun être dépassé.

* **Le port du casque à cheval et en VTT est obligatoire**, l'association Euroculture en Pays Gentiane organisatrice du Caravane Madame Festival décline toute responsabilité en cas de non respect de cette règle.

Dans le cas où le port du casque ne serait pas respecté, le cavalier ou vttiste déclare décharger l'organisation de toute responsabilité.

Nom, prénom, signature :

***Chaque participant** certifie être en bonne santé et physiquement apte à suivre une randonnée.

*Afin d'être visible de loin par tout temps et à toute heure merci de vous habiller avec des couleurs claires et de porter des bandes réfléchissantes de nuit.

*** Chaque cavalier** doit s'informer du niveau requis en fonction du parcours ou il s'inscrit et de manière général les cavaliers indépendants doivent être à l'aise aux 3 allures en extérieur et terrain varié et être munis d'un harnachement fiable. Chaque participant à une randonnée se déplaçant avec son propre cheval ou un cheval louer doit s'assurer de sa bonne santé, de sa bonne condition pour randonner et de la mise à jour de ses vaccins officiels de la grippe équine pour les chevaux français et de la rage pour les chevaux étrangers, il doit présenter le document d'identification du cheval ainsi que le carnet de vaccinations, une copie de ces 2 documents doit être fournie à l'association Euroculture en Pays Gentiane avec le dossier d'inscription. Les chevaux devront avoir les pieds protégés soit ferrés soit portés des hipposandales et provenir d'une écurie indemne, depuis 30 jours, de toute maladie contagieuse pour l'espèce équine et ne présenter aucun signe clinique de maladie. Un contrôle sanitaire peut être effectué le jour du départ.

Chaque propriétaire est le seul responsable de son ou ses chevaux et a le devoir de s'en occuper durant toute la durée de la randonnée et de la ou leur présence sur les terrains mis à disposition le temps du Caravane Madame Festival, en assurant le bon état et le bon fonctionnement des clôtures. Il doit aussi prendre en charge l'alimentation et le remplissage d'eau pour son ou ses chevaux (foin et eau fournis à chaque étape) .

« Je ménage ma monture, je tiens compte de sa condition physique et de la nature du terrain. Je conserve les distances entre les chevaux (minimum 1,50 m) et je fais savoir aux autres cavaliers que je m'approche. Lorsque je monte un cheval qui botte, je le signale aux autres cavaliers en attachant un ruban rouge à la queue. Je reste au pas sur le goudron pour éviter de glisser. Je vérifie que le chemin soit assez large et je double ou croise au pas les autres randonneurs (piétons, vttistes, cavaliers/chevaux) après avoir averti, je vérifie la sécurisation de tous et j'attends qu'on m'autorise à dépasser ou croiser.»

*** Chaque vttiste** doit être équipé d'un vélo VTT ou tout terrain (électrique ou non) en bon état et en est responsable, il doit disposer de son équipement complet individuel (casque, gants, gourde, matériel de réparation et rechange, etc.). La responsabilité d'Euroculture en Pays Gentiane ne saurait être engagée en cas d'incident ou d'accident survenu du fait d'une défaillance matérielle. Il est demander :

- de respecter une distance avec tous les autres participants d' 1m50 à l'arrêt et de 2m sur son VTT .

- d'aborder les cavaliers et les chevaux tenus en mains avec précaution.

Il convient de ralentir lorsqu'on croise ou double un cavalier et son cheval. Vous pouvez prévenir de la voix mais il ne faut pas klaxonner ou faire retentir une sonnette au moment de l'abord et du croisement pour ne pas effrayer l'animal et mettre tout le monde en danger. Restez toujours prudents et ralentissez car un cheval même très calme et froid dans sa tête reste un animal imprévisible. Attendez vous qu'on vous autorise à doubler.

- d'adopter un comportement respectueux et sécurisant pour le dépassement ou croisement d'autres vttistes ou de piétons : signalez votre présence et votre intention, vérifiez la sécurisation de tous, une fois autorisé si le chemin est assez large, passez à vitesse lente.

* **Chaque piéton** s'assurera d'être en capacité physique de participer à la randonnée qu'il a choisi et veillera à être correctement chaussé, protégé du soleil et en possession d'un vêtement de pluie. Les bâtons de marche sont conseillés. En cas de demande de croisement ou dépassement d'autres usagers plus rapide que vous ou vous le demandant, quand cela est possible (chemin assez large), il vous est demandé de vous arrêter de vous installer tous du même côté (si vous êtes un groupe) de manière sécurisée (pas au bord d'un dévers par exemple) et donner votre autorisation.

* **Chaque participant** au Caravane Madame Festival devra tenir compte de la sécurité des autres personnes présentes et aura un comportement adapté à la présence d'équidés et de troupeaux pour ne pas les blesser ou les effrayer.

* Euroculture en Pays Gentiane attire votre attention sur la présence possible de personnes à mobilité réduite et/ou présentant un handicap sur certains tronçons de l'itinéraire, ces personnes seront toujours accompagnées soit par un encadrant professionnel soit par un proche, il est demandé de faire preuve d'intelligence quand à la différence de capacités physiques entre tous. A noter la présence d'une Escargoline, petit engin tracté par un âne qu'il convient d'aborder à vitesse lente, de manière calme et de prévenir avant dépasser ou doubler. Aussi un Cimgo propose des descentes depuis le Col d'Aulac jusqu'au Vaulmier le 19 Juillet toute la journée, Lucie l'encadrante circulera donc à contresens de la randonnée, elle est biensûr prévenue des horaires de passage des randonneurs équitants, pédestres et vttétistes.

* **Chaque participant** veillera à avoir correctement garé son véhicule et n'encombrera pas les chemins d'accès, pensera aussi à laisser propre autour de son stationnement.

* **Chaque participant** respectera la nature et l'environnement (la faune, la flore, la géologie) qui l'entoure sans salir, sans polluer, sans détruire, sans risquer un incendie (ne pas jeter de mégots de cigarette).

* **Chaque participant** restera sur les sentiers balisés, il respectera aussi les propriétés privées amenées à être traversées, les cultures et autres plantations, il ne perturbera pas les troupeaux (ne pas chercher à les aborder, ne pas les inciter à fuir en créant la panique), **il refermera derrière lui les barrières qu'il aura ouvertes.**

* Aucune attitude irrespectueuse ou violente ne sera tolérée au sein du Caravane Madame Festival, tant envers les personnes que les chevaux et autres animaux pouvant être rencontrés en randonnée. Tout mauvais traitement sur un cheval ou tout autre animal, aboutira à l'exclusion du Caravane Madame Festival. Merci d'être courtois avec toutes les personnes rencontrées sur le parcours.

* Euroculture en Pays Gentiane se réserve le droit de faire appel aux représentants de l'ordre public afin de solliciter le départ de tout participant qui perturberait le bon déroulement de la manifestation et ce sans remboursement du montant de l'inscription.

* Euroculture en Pays Gentiane se réserve le droit d'éviction de toute personne qui suivrait la randonnée et profiterait de la structure d'organisation sans être légalement inscrite.

* **Les chiens sont interdits sur les parcours** de randonnée pour des raisons de sécurité liée à la traversée d'estives avec des troupeaux.

Ils sont autorisés tenus en laisse lors des animations se rapprocher de l'organisation pour plus d'infos.

Toute divagation de chiens appartenant aux participants autour des chevaux et autres animaux sur le circuit et lors des animations est interdite.

En cas d'accident causé par un (ou plusieurs) chien, Euroculture en Pays Gentiane décline toute responsabilité, les parties lésées seront invitées à se retourner contre les propriétaires des chiens en question.

* **Chaque participant mineur** (-de 18 ans) devra être accompagné d'un adulte et préciser sur le dossier d'inscription le nom et les coordonnées de la personne qui le prend en charge durant la randonnée, le tout validé par un responsable légal.

Une décharge sera remplie et signée par un responsable légal sur la fiche d'inscription, dégageant Euroculture en Pays Gentiane et son équipe de toutes responsabilités en cas d'incident de toute nature que ce soit ayant lieu au cours de la randonnée spectacle auxquelles participera le dit mineur.

ASSURANCES

* L'association Euroculture en Pays Gentiane est assurée en **Responsabilité civile d'Organisateur RAQVAM ASSOCIATIONS ET COLLECTIVITÉS, couvrant les risques liés à l'organisation de toute manifestation accueillant du public**. Elle ne pourra donc pas être tenue responsable des accidents qui seraient dus à l'imprudence ou à une erreur d'un ou des participants .

* **Chaque participant** doit avoir souscrit une assurance RC individuelle pour la pratique de l'équitation d'extérieur et activités de loisir pleine nature et doit présenter une attestation de cette assurance RC mentionnant couverture sortie sportive et risque incendie des bâtiments et forêts, dégradation de cultures lorsqu'il participe avec son cheval ou avec un autre cheval.

* **Pour chaque cheval** une attestation d'assurance est à fournir.

INSCRIPTION ET ANNULATION

* Les tarifs sont annoncés sur les grilles tarifaires « randonnée spectacle » et « Cantal Cheval », elles vous sont adressées sur demande en amont de votre réservation.

* La participation aux randonnées spectacle du Caravane Madame Festival se fait sur inscription obligatoire au plus tard 3 jours avant le départ pour les cavaliers avec réception de l'acompte, elle peut se faire sur place pour les vttistes et les piétons mais elle est fortement conseillée.

* La réservation des repas se fait auprès des prestataires comme décrit dans le programme elle est obligatoire et à faire 1 semaine à l'avance au plus tard.

* Pour la réservation des hébergements il est fortement conseillée de la faire en même temps que l'inscription à la randonnée spectacle.

* L'arrivée des participants cavaliers se fait la veille du départ.

* Le solde total de la randonnée spectacle devra être réglé au plus tard le jour du départ.

* Euroculture en Pays Gentiane se réserve le droit de modifier le parcours et le programme en fonction de circonstances qui l'y obligeront (Intempéries, problèmes de circulation sur les chemins etc.). Chaque fois Euroculture en Pays Gentiane fait de son mieux pour réaliser la prestation prévue en proposant des alternatives.

* En cas d'annulation de votre part : pour quelque motif qu'il soit, aucun remboursement des sommes versées ne peut être réclamé à l'association Euroculture en Pays Gentiane sauf pour les annulations en cas de force majeure qui seront prises en compte. Toutefois il est possible pour chacun de souscrire une assurance annulation auprès d'assurances spécialisés.

* L'abandon d'un participant en cours de parcours ne donne droit à aucun remboursement.

* En cas d'annulation de la part de l'association Euroculture en Pays Gentiane : les sommes versées seront remboursées par chèque sur demande écrite par lettre recommandée avec accusé réception. Le simple remboursement des sommes versées délie l'organisation de tout engagement et l'exempte de toutes indemnités envers le participant.

ORGANISATION / INTENDANCE

* **Les cavaliers** devront apporter leur propre matériel de clôture destiné à parquer leurs chevaux aux différentes étapes. Il vous est demandé de faire un marquage personnalisé sur l'ensemble de votre matériel : piquets, enrouleur (fil sur enrouleur obligatoire), poste de clôture, seaux. Pour chaque parc il faut également fournir une fiche étanche (plastifiée...) indiquant le nombre de chevaux à parquer avec le nom des chevaux concernés et de leurs cavaliers. et rassemblé à l'aide d'un grand sac ou tendeurs.

Avant chaque départ de randonnée chaque cavalier démonte son parc et rassemble le matériel dans un grand sac ou avec des tendeurs (sandow) puis le confie à l'équipe d'Euroculture en Pays Gentiane chargée de monter les parcs à l'étape suivante. L'équipe indiquera à chacun des cavaliers l'emplacement de leur parc à leur arrivée à l'étape. Si vous ne souhaitez pas confier à l'organisation le montage de votre parc, veuillez le signaler sur la fiche d'inscription.

* Euroculture en Pays Gentiane vous propose un service de transport pour récupérer vos véhicules à la fin de chaque étape journée : Tarif 5€/jour. Si vous souhaitez cette option il est obligatoire d'informer l'organisation via le dossier d'inscription.

* Le suivi de vos bagages sera pris en charge par l'équipe d'Euroculture en Pays Gentiane.

* **Les participants** se verront remettre un bracelet qu'ils devront porter obligatoirement pour l'accès à l'itinéraire randonnée spectacle Caravane Madame Festival.

* **Les repas** sont organisés par des partenaires (associations, restaurateurs, producteurs, traiteurs...), sur réservation, sur les programmes nous transmettrons les tarifs pratiqués en fonction de l'étape de votre choix ainsi que les contacts pour faire votre réservation. Les régimes alimentaires particuliers sont à préciser sur la fiche d'inscription mais ils ne sont pas pris en compte forcément par nos partenaires, toute fois l'organisation fera de son mieux afin de contacter les prestataires de la restauration pour s'adapter.

* **Des hébergeurs** proposent leurs prestations lors de nos étapes, ils pratiquent leurs tarifs, nous pouvons vous orienter vers eux en fonction de votre choix de randonnée. Certaines nuitées seront des bivouacs, il vous faudra alors prévoir votre matériel de camping. Les cavaliers venant avec leurs chevaux et étant équipés (camping car, camions, van...) auront la possibilité de passer les nuitées à proximité du parc de leur chevaux.

* **Droit à l'image.** L'organisation se réserve le droit d'utiliser les images sur lesquelles vous pourriez apparaître en cas de refus merci de le signaler sur la fiche d'inscription.

COVID 19

* **Chaque participant** se sera assuré de ne pas être atteint par la covid 19 ni être « cas contact » au moment de sa participation à la randonnée spectacle du Caravane Madame Festival

* **Chaque participant** devra respecter les règles et normes sanitaires en vigueur au moment de sa participation au Caravane Madame Festival et se prémunir de masque.

* Du gel hydroalcoolique sera à disposition sur le stand Caravane Madame Festival.

OBSERVATIONS/SUGGESTIONS

Un cahier est à la disposition des participants sur le stand Caravane Madame afin d'y consigner les observations et suggestions qu'ils désirent formuler concernant le festival et son organisation .

Je soussigné(e),

.....
déclare avoir pris connaissance du règlement intérieur du Caravane Madame Festival
et l'accepte dans sa totalité.

SIGNATURE précédée de la mention manuscrite « Lu et approuvé »

A RETOURNER SIGNER AVEC LE BULLETIN D'INSCRIPTION

à

CELINE BURGAUD

CARAVANE MADAME FESTIVAL

18 RUE DU COMMERCE

15400 MENET

